



enVOL vers l'avenir, un projet social scolaire simple et apprécié

enVOL vers l'avenir est un projet à caractère social issu de son homologue alémanique *FLY mit Rückenwind*. Il a démarré en 2015 et, en français, en 2020. Il est porté par l'Association *FLY mit Rückenwind* (qui conserve, pour l'instant, sa dénomination en allemand).

QUOI ?

Le projet social **enVOL**

- est une offre s'adressant aux **écoles du degré secondaire I (9H à 11H)**.
- Il peut également être proposé dans les formations ou accompagnements transitoires et les écoles professionnelles.
- Il permet aux jeunes, désignés « élèves-stagiaires », de développer leurs compétences sociales et personnelles au contact des enfants de l'école enfantine et du premier cycle primaire, notamment avec l'aide de **l'accompagnement vidéo**.
- Il améliore leurs chances de réussir leur formation, les encourage à s'engager pour la communauté et crée des liens entre les enfants des classes enfantines.
- Il favorise le développement des capacités transversales décrites dans le Plan d'études romand (PER).
- Il contribue à apaiser de situations scolaires ou privées difficiles.

COMMENT ?

- Tous les élèves du degré secondaire I (cycle 3) peuvent, en principe, participer au projet **enVOL**, réalisé au sein de leur école (une offre de l'école). L'école décide du mode d'inscription et du choix des candidat.e.s.
- Pendant **une année scolaire**, les « élèves-stagiaires » interviennent, le temps de **deux leçons** ou plus, dans une classe d'école enfantine ou du premier cycle primaire.
- Un.e responsable de projet est désigné.e au sein de l'école qui, après une courte formation, suit chaque « élève-stagiaire » individuellement **grâce à un accompagnement vidéo**, élément important du projet.
- A la fin de l'année du projet **enVOL**, les « élèves-stagiaires » reçoivent un **certificat** signé de la direction d'école et de la direction de projet qu'ils / elles peuvent joindre à leur dossier de candidature lors de leur recherche de place d'apprentissage.

ET ENCORE...

- Les écoles intéressées s'inscriront auprès de l'association *FLY mit Rückenwind* via son site internet (https://flymitrueckenwind.ch/fr_CH/home/contact@envolverslavenir.ch)
- L'association *FLY mit Rückenwind* soutient les écoles dans la mise en œuvre du projet. Un **support de mise en œuvre** (sous forme numérique et papier) est mis à la disposition de l'école qui adhère au projet.
- Les frais d'implantation couvrent la formation des responsables de projet au sein de l'école et le suivi du projet. Ils sont pris en charge par le canton à la demande des écoles.

« **Au bout de la patience, il y a le ciel** », proverbe africain